

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 16095-16119, RUE EUGÉNIE-TESSIER – LOT 3 800 615 - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi 6 avril 2021, la demande de dérogation mineure concernant le **16095-16119, rue Eugénie-Tessier – lot 3 800 615 - District de La Pointe-aux-Prairies.**

QUE conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 février 2021, numéro 102-2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure sera soumis à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours à compter de la publication du présent avis.**

QUE l'objet de cette demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au **16095-16119, rue Eugénie-Tessier – lot 3 800 615 - District de La Pointe-aux-Prairies.**, tel qu'identifié au plan ci-contre, afin de :

- Permettre une marge de recul avant minimale de 4,20 mètres, plutôt que de 4,95 mètres (Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), article 88).



QUE toutes les personnes intéressées, peuvent participer à une procédure de consultation écrite en se rendant sur le site Web de l'arrondissement montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles, **dès le mercredi 17 mars 2021** pour prendre connaissance du projet de dérogation mineure et du plan ci-contre. Ils pourront également par la suite, s'ils en manifestent le désir, transmettre leurs questions et/ou commentaires soit par courriel à l'adresse suivante : melany.roy@montreal.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Consultation publique écrite
Demande de dérogation mineure - 16095-16119,
rue Eugénie-Tessier – lot 3 800 615
À l'attention de Madame Melany Roy
12090, Rue Notre Dame-Est
Montréal (Québec), H1B 2Z1

QUE les questions et/ou commentaires des citoyens doivent être reçus (par courriel ou par la poste) **au plus tard le 1^{er} avril 2021 à minuit, heure de l'Est.**

Fait à Montréal, le 17 mars 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut
 Julie Boisvert